

DÉFINITIONS

En 2012, la dépense nationale de recherche et développement (DNRD) est estimée à 48,4 milliards d'euros (Md€), soit une progression de 3,0 % en volume par rapport à 2011 (1). L'évolution des financements entre 2011 et 2012 résulte principalement d'une augmentation du financement des entreprises de 4,1 % en volume. Par contre, le financement des administrations n'augmente que de 1,4 %. La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) atteint 46,5 Md€. Elle progresse de 1,9 % en volume entre 2011 et 2012. La progression, par rapport à 2011, est tirée par celle des entreprises (3,0 %). La dépense intérieure des administrations reste stable (0,1 %).

La participation des entreprises à la réalisation des travaux de R&D est supérieure à celle des administrations. En 2012, la part de la dépense de recherche exécutée par les entreprises représente 65 % de la DIRD. Au cours des trente dernières années, les structures d'exécution et de financement de la recherche se sont profondément modifiées avec un poids de plus en plus important du secteur des entreprises.

Le rapport DIRD/PIB mesure la proportion du produit intérieur brut (PIB) qui est consacré à la recherche. Il s'élève à 2,2 % en 2012, avec respectivement 1,4 % pour les entreprises et 0,8 % et les administrations.

La R&D exécutée en France a présenté, de 1979 à 1993, une croissance plus rapide que celle du PIB (2). Le ratio DIRD/PIB est ainsi passé de 1,6 % en 1978 à 2,3 % en 1993 ; de 1993 à 1998 il a décru. À partir de 1999, il a amorcé une remontée pour atteindre 2,2 % du PIB en 2002. De 2003 à 2007, le ratio a diminué à la fois pour les entreprises et les administrations. Les années 2008 et 2009 marquent une rupture avec cette tendance à la baisse : l'indicateur DIRD/PIB s'est redressé sous l'effet conjugué d'une augmentation de la DIRD et d'une dégradation du PIB. Depuis, ce ratio s'est légèrement accru.

En 2012, l'indicateur DNRD/PIB s'élève à 2,3 %. La contribution des entreprises au financement de la R&D a enregistré un net accroissement et a dépassé celui des administrations depuis 1995, année où le ratio DNRD/PIB des entreprises dépasse celui des administrations (3). La part des administrations dans la DNRD s'est toutefois stabilisée depuis quelques années et représente 40 % en 2012 (1).

Le financement des administrations et des entreprises en provenance de l'étranger et des organisations internationales (O.I.) s'élèvent à 3,5 Md€ courants en 2012, soit 7 % de la DNRD (4). La part des entreprises est prépondérante, elle représente les trois quarts de ces ressources.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquêtes réalisées auprès des entreprises et des administrations.

DÉPENSE INTÉRIEURE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) - Elle correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA), l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

DÉPENSE NATIONALE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DNRD) - Cet agrégat mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde entre les échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger, y compris les organisations internationales.

MÉTHODOLOGIE - Entreprises : enquête réalisée auprès de 11 000 entreprises et 50 centres techniques de recherche. Enquête exhaustive pour les entreprises ayant des dépenses intérieures de R&D supérieures à 0,4 M€ et échantillonnée pour les autres.

Administrations : enquête réalisée auprès des organismes ainsi que des services ministériels qui financent et/ou exécutent des travaux de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des institutions sans but lucratif.

En 2010, l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été modifiée. Les dépenses de R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui conduit à distinguer leur activité de financeur. Cela implique une révision à la baisse de la DIRD d'environ 1 Md€. Les données 2009 ont été recalculées afin de pouvoir être comparées à celles de 2010.

Depuis 2006, le champ d'observation des entreprises est élargi : les entreprises employant plus de 0,1 chercheur équivalent temps plein (ETP) sont incluses dans les résultats (rupture de série). L'enquête a enregistré plusieurs ruptures de série (voir RERS précédents).

Les données 2011 sont définitives et les données 2012 semi-définitives.

Changement méthodologique pour le calcul du PIB en mai 2014 : l'effort de recherche représente 2,23 % du PIB, alors qu'il serait évalué à 2,29 % du PIB sans le changement du calcul du PIB. Les évolutions en volume sont également modifiées.

R&D - Recherche et développement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes Flash* (Enseignement supérieur et Recherche) : n° 2, avril 2015 ; n° 1, mars 2015.

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.04 ; 13.08 ; 13.06 ; 13.03 ; 13.01.

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, n° 8, MENESR-SIES, juin 2015.

Site Internet :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/>

1 Financement de la DNRD et exécution de la DIRD en France, en millions d'euros.

	1978	1999	2006 (2)	2007	2008	2009 (3)	2010 (4)	2011 (5)	2012 (6)	Évolution en % (7)
DNRD	5 897	29 885	38 738	40 106	42 190	43 411	44 841	46 474	48 446	3,0
DNRD par les administrations (1)	3 459	13 267	17 545	17 990	19 324	18 850	19 172	19 097	19 605	1,4
DNRD par les entreprises	2 438	16 618	21 193	22 116	22 866	24 561	25 668	27 377	28 841	4,1
Part des entreprises dans la DNRD (%)	41,3	55,6	54,7	55,1	54,2	56,6	57,2	58,9	59,5	
DIRD	5 743	29 529	37 904	39 303	41 066	41 758	43 469	45 112	46 545	1,9
DIRD par les administrations (1)	2 313	10 873	13 994	14 550	15 305	15 332	16 014	16 261	16 474	0,1
DIRD par les entreprises	3 430	18 655	23 911	24 753	25 761	26 426	27 455	28 851	30 071	3,0
Part des entreprises dans la DIRD (%)	59,7	63,2	63,1	63,0	62,7	63,3	63,2	64,0	64,6	
Part de la DIRD dans le PIB (8) (%)	1,64	2,10	2,05	2,02	2,06	2,15	2,18	2,19	2,23	

1. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

2. Changement méthodologique, à partir de 2006 les entreprises ayant plus de 0,1 chercheur en ETP sont intégrées dans les résultats.

3. Résultat 2009 recalculé de façon à être comparable à 2010.

4. Changement méthodologique.

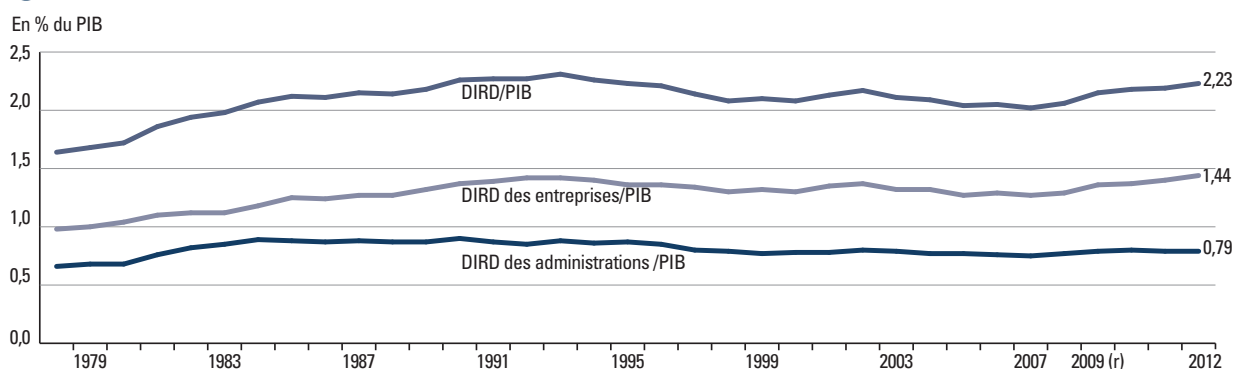
5. Résultats définitifs.

6. Résultats semi-définitifs.

7. Évolution 2011-2012 (en volume en %), à l'aide du déflateur du PIB.

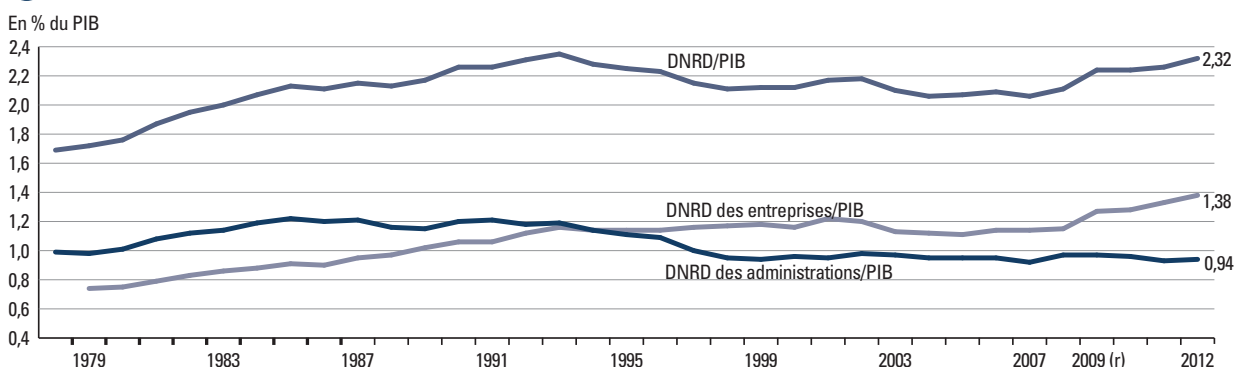
8. Changement méthodologique pour le calcul du PIB en mai 2014.

2 Évolution de la DIRD par rapport au PIB



(r) : recalculé.

3 Évolution du financement par rapport au PIB



(r) : recalculé.

4 Ressources des administrations et des entreprises en provenance de l'étranger, en millions d'euros.

	2006 (1)	2007	2008	2009 (2)	2010 (3)	2011 (4)	2012 (5)
Ressources des administrations en provenance de l'étranger et des O.I. (6)	580	556	635	621	761	858	789
Ressources des entreprises en provenance de l'étranger et des O.I.	2 065	2 384	2 636	2 392	2 518	2 636	2 756
Total en provenance de l'étranger et des O.I.	2 645	2 940	3 271	3 013	3 279	3 495	3 545
Part des ressources en provenance de l'étranger et des O.I. vers les entreprises (%)	78	81	81	79	76	75	78
Part des financement étranger dans la DNRD (%)	7	7	8	7	7	8	7

1. Changement méthodologique, à partir de 2006 les entreprises ayant plus de 0,1 chercheur en ETP sont intégrées dans les résultats.

2. Résultat 2009 recalculé de façon à être comparable à 2010.

3. Changement méthodologique.

4. Résultats définitifs.

5. Résultats semi-définitifs.

6. O.I. : organisations internationales.